



PRESSALIT®

Abattant Ergosit avec couvercle, 50 mm surélevé
Avec plots stabilisateurs et charnières spéciales pour abattant
surélevé.

Numéro article

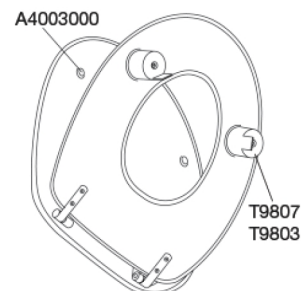
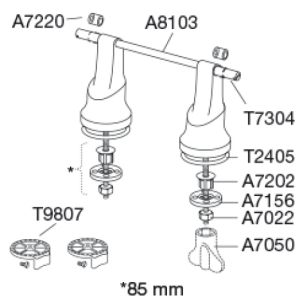
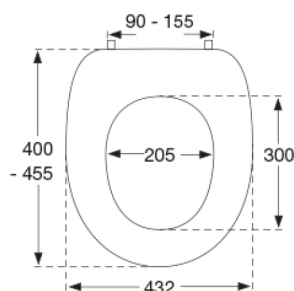
R20000
 VVS:615691000
 NRF:6190519
 EAN:5708590094779
 HMI: 12501
 NBS:N13:300

Couleur

Blanc

Description

Abattant Ergosit, surélevé 50 mm, avec couvercle.
 Equipé de charnières renforcées



Matériaux

Siège: Résine thermodurcissable (Urea)

Acier inoxydable (A2V)

Surélévateur: Nylon (PA)

Fixation latérale par pattes: Plastique-ABS

Capacité du produit

Ce produit a été testé statiquement jusqu'au 375 kg. Car la norme européenne NF/EN 12182:2012 concernant les produits d'assistance pour personnes en situation de handicap exige un test statique avec un facteur de sécurité de 1,5, la charge maximale admissible pour ce produit est de 250 kg.

Poids net

3,5 kg

Poids de carton

3,8 kg

Poids de colis

0 kg

Nombre par colis

0

Nombre par palette

0



PRESSALIT®

Abattant Ergosit avec couvercle, 50 mm surélevé
Avec plots stabilisateurs et charnières spéciales pour abattant surélevé.

Nettoyage

Utilisez un produit de nettoyage savonneux doux pour le nettoyage de l'abattant de WC. Assurez-vous de ne pas laisser d'humidité sur le siège et les charnières. Il est important que l'abattant est essuyé et séché juste après la désinfection à l'aide d'un tissu doux. *Si des produits de nettoyage des toilettes ou d'autres produits de nettoyage comportant du chlore, abrasifs ou corrosifs entrent en contact avec le siège et les charnières, cela peut entraîner des dommages ou de la rouille. C'est pourquoi le siège doit être mis en position verticale, jusqu'à ce que tout le produit de nettoyage de toilettes ait été rincé et enlevé.*

Garantie

Une garantie de 10 ans sur le produit s'applique à votre siège de toilette Pressalit sur présentation de la facture originale pour valider la date d'achat. Pour toute réclamation, s.v.p. veuillez contacter votre revendeur. Pour toute défaillance matérielle ou de fabrication ou pour toute altération des propriétés fonctionnelles de votre abattant après un usage et un entretien normal (ce que nous nous réservons le droit de vérifier en usine) dans le cadre de la garantie, Pressalit s'engage à vous fournir des pièces de rechange ou à remplacer votre abattant contre un modèle identique ou similaire. Pressalit se réserve le droit de fournir un modèle de couleur blanche si la teinte d'origine n'est plus disponible. Lors du remplacement ou de la livraison d'une pièce de rechange, la période de garantie ne sera ni prolongée ni renouvelée. Si l'échange est impossible, la garantie prévoit que Pressalit vous rembourse le montant de l'achat.

Sous réserve de modifications de l'assortiment, de modifications techniques et d'erreurs d'impression.

pressalit.com

PRESSALIT®